



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Déclaration à la presse
Réunion avec les représentants
des organisations professionnelles

**Intervention de Bruno Le Maire,
ministre de l'Économie et des Finances**

Paris

Lundi 3 décembre 2018

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



Bonjour à tous,

J'ai donc reçu aujourd'hui avec la secrétaire d'Etat, Agnès PANNIER et le secrétaire d'Etat Jean-Baptiste LEMOYNE, l'ensemble des entrepreneurs, des commerçants, des organisations professionnelles qui ont été affectés par les différents mouvements et par les troubles de samedi.

J'ai d'abord indiqué à toutes les organisations professionnelles, notre condamnation totale des violences. Tous les Français ont été profondément choqués par les violences qui ont émaillé la journée de samedi, à Paris bien entendu, mais aussi dans beaucoup de villes de province. Les atteintes aux personnes, les atteintes aux biens, les pillages, les destructions des véhicules, les attaques sur le mobilier urbain, les dégradations de commerces, de banques, les violences à l'égard de nos forces de police et de nos forces de sécurité sont inacceptables.

Le rétablissement de l'ordre est donc la priorité absolue. C'est la priorité absolue non seulement pour les commerçants, les artisans, les entrepreneurs, mais c'est essentiel aussi pour tous les Français. Ne sous-estimons pas l'impact psychologique de ces violences sur tous les Français, qu'ils soient salariés, qu'ils aient été pris à partie ou menacés samedi, ou qu'ils soient tout simplement devant leur poste de télévision.

Je souhaite donc rendre hommage également au travail et au sang-froid des forces de police, des services de secours, dans le soutien qu'ils ont apporté à tout le secteur économique. Nous avons évidemment, comme la semaine dernière, fait un point sur la situation avec les organisations professionnelles. Je vous disais la semaine dernière que l'impact sur l'économie française serait sévère, je vous dis aujourd'hui que l'impact est sévère et continu. Désormais, ce sont des baisses de chiffre d'affaires de l'ordre de 15 à 25 % suivant les secteurs qui sont notées. Les chiffres par secteur sont les suivants : 15 à 25 % de baisse de chiffre d'affaires dans la grande distribution, 20 à 40 % de baisse du chiffre d'affaires dans le commerce de détail, 15 % de baisse de chiffre d'affaires pour certains marchés de gros et marché de marchandises fraîches, dans la restauration au moins 20 à 50 % de chiffre d'affaires suivant les lieux et, pour la première fois, une baisse des réservations hôtelières de 15 à 20 %.

L'industrie est elle aussi touchée avec des pertes de commandes de véhicule chez Renault et chez Peugeot, et des baisses plus importantes dans l'industrie agro-alimentaire. L'impact, je le redis donc, sera sévère et désormais continu.

Un certain nombre de mesures ont déjà été prises. Nous avons fait le point sur ces mesures à la demande des fédérations professionnelles. Toutes les mesures qui sont prévues seront mises en ligne dans les heures qui viennent sur le site du ministère pour être accessibles à tous les entrepreneurs qui le souhaitent. Ils pourront avoir connaissance de l'ensemble des mesures qui ont été mises à leur disposition. Depuis le 27 novembre, les entreprises qui le souhaitent peuvent avoir recours au chômage partiel. S'agissant des ouvertures dérogatoires le dimanche, ouvertures supplémentaires que nous avons envisagées, une circulaire a été adressée à l'ensemble des préfets le 29 novembre. Les commerces qui le souhaitent peuvent donc demander des dérogations de repos dominical, pour compléter les dérogations géographiques existantes et compléter les dimanches du maire et ainsi permettre à l'activité commerciale de se développer davantage.



Un besoin de simplification a d'ailleurs été exprimé par certains commerçants sur ces ouvertures, qui doivent être sectorielles et non pas au cas par cas. Nous apporterons donc toutes ces précisions par l'intermédiaire des préfets.

La Fédération bancaire française examine l'ensemble des situations de tous les artisans, les commerçants, les entreprises touchées. Les fédérations professionnelles ont tenu à saluer - je le fais aussi à mon tour - le travail de proximité qui est fait par la Fédération bancaire française, qui passe par leurs agences pour répondre aux attentes des entrepreneurs et il en va de même pour les assureurs.

La Banque publique d'investissement travaille sur l'augmentation des quotités de garantie BPI, comme je vous l'avais indiqué, sur le crédit de trésorerie pour passer d'un taux de 40 à un taux de 70 %.

Enfin, je vous confirme que la DGFIP examinera avec toute la bienveillance nécessaire les demandes fiscales d'entreprises défailtantes, soit sous forme de délais de paiement, soit sous forme de remise de pénalités, et seront également concernées désormais les échéances de CFE et les acomptes d'IS qui sont exigibles, comme vous le savez, au 15 décembre. Là aussi, la DGFIP fera preuve de toute la compréhension nécessaire.

Vous me permettrez de profiter de ce point presse et de cette rencontre avec les organisations professionnelles, pour faire un point plus général sur la crise sociale que nous traversons, qui est aussi une crise démocratique parce qu'elle a des racines profondes. Et que c'est en allant sur ses racines que nous pourrons apporter des réponses adéquates.

Cette crise, elle est d'abord le produit de déchirements territoriaux qui se sont aggravés depuis des années et qui menacent notre unité nationale, en particulier dans les zones rurales auxquelles, comme vous le savez, je suis profondément attaché. Mais ces déchirements territoriaux, ils sont le produit de choix économiques qui depuis trois décennies ne nous ont pas permis de créer des emplois pour tous, ne nous ont pas permis de redresser notre industrie et ont même accéléré la désindustrialisation du pays avec un million d'emplois industriels en moins. Ils ne nous ont pas permis de nous engager dans la voie d'une économie décarbonée à haut niveau technologique, qui est la voie de sortie pour l'économie française.

Nous payons aujourd'hui ces choix. Nous les payons au prix fort : au prix du chômage de masse, au prix de la désindustrialisation de territoires entiers, de la relégation de certains territoires et de la désespérance de beaucoup de Français qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts, même quand ils ont un travail. Tout simplement parce qu'ils sont obligés de prendre leur véhicule pour se rendre loin de leur domicile, sur leur lieu de travail et parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi à proximité de chez eux.

Ceux qui ont dirigé la France et qui nous font la leçon aujourd'hui devraient mesurer leur part de responsabilité dans cette situation actuelle. Plus de dépenses publiques, plus de dettes et donc au bout du compte plus d'impôts, c'est la réalité cruelle de la dernière décennie. Les chiffres sont sans appel, depuis 10 ans, la dépense publique a explosé, la dette publique a explosé et les impôts ont suivi, dans une mécanique implacable et ravageuse pour la France. Avec désormais un niveau de dette qui approche les 100 % et qui est un poison pour notre économie et pour les générations futures.



Alors oui, les impôts sont trop élevés en France. Oui, les taxes sont trop nombreuses. Oui, le travail ne paye pas assez. Mais nous avons justement engagé la politique qui doit nous permettre de rompre avec ce modèle des 30 dernières années qui repose sur toujours plus de dépenses publiques, toujours plus de dettes, et, au bout du compte, toujours plus d'impôts, et en particulier pour ceux qui travaillent. Nous avons engagé la politique qui doit nous permettre de mieux rémunérer le travail. Le travail doit payer plus, c'est le fil rouge de nos choix économiques. Le travail doit payer et on ne doit pas reprendre d'une main ce qui a été donné de l'autre à ceux qui travaillent.

Par conséquent, il faut maintenant accélérer la baisse des impôts, mais pour cela il faut accélérer la baisse de la dépense publique. Nous sommes décidés à nous engager dans cette voie : moins de dépenses publiques pour moins d'impôts, c'est la condition du redressement de la France. C'est la condition de la prospérité pour tous les Français. C'est la condition pour nous débarrasser du fardeau de la dette. Moins de dépenses publiques, moins d'impôts et le plus vite sera le mieux, parce que nous mesurons à l'occasion de cette crise sociale démocratique, l'impatience de millions de Français.

Je vous remercie.